VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaire de la successsion de LOUIS ARNOLD BERTONNIERE.

No 54,527 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit, neuf et dix, dans l'ilet No 65, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St. Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick.

La moitié d'un certain ilet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville en l'ilet No 602, borné par les rues St-Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'ilet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St-Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit ilet de l'autre moitié du même faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune desdites rues St-Patrick et Olympia, et est composé de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes du tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypotèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer les taxes dues en 1900 et faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Horace P. Upton, avocat pour le pétitionnaire.

8 juin—8 12 16 19 23—juil 7 9 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Babst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,375—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Babst, née Schub, comme exécutrice testamentaire de cet succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS. CONNELL, Greffier.

John Basisch, Jr., avocat.

8 juin—8 12 17

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme Mary O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61 542—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Charles M. McCloskey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL.

W. J. Hennessey, avocat. Greffier.

8 juin—8 12 17

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co et als versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours, pour le mois de mai 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL, Greffier

Dinkelspiel & Hart, avocats

8 juin—8 12 17

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de mai 1900 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

8juin—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Vente d'une propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District, ville de la Nouvelle-Orléans.

P. F. Hennessy vs Samuel County.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7189—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à N. E. Humphrey, et à moi transféré comme son successeur en office, par l'Hon. J. Paris Childress, alors juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, siégeant à la place de l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité, récusé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le JEUDI, 21me jour de juin 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

"Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 11, ilet No 183, borné par la rue Diana (anciennement rue Decatur), l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), les rues Tèche (anciennement rue Monroe), et Newton, d'après un plan dressé par L. H. Pilié le 1er mai 1849, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 5, livre R, des Plans No 4, ledit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Diana sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur." Enregistré le 2 septembre 1890 dans le livre du Bureau des Transferts 154, folio 98. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions: Comptant sur les lieux. MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

16mai—16 23 30—juin 8 13 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par le présent que le 31me jour de mai 1900, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Dans l'affaire de W. M. Perkins, demandant étc.—No 62,364—Cette affaire ayant été soumise à la Cour sur la pétition du plaignant et la réponse de l'Honorable Robert H. Marr, avocat de District pour la paroisse d'Orléans, et la Cour considérant que la loi et l'evidence accordent au pétitionnaire le remède par lui demandé.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le nom du pétitionnaire W. M. Perkins, soit et le même est par la présente changé, de sorte que le même sera et que lui soit dorénavent connu sous le nom de William Martin Perkins

Jugementrendu et signé à huis clos, dans la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 31me jour de mai 1900.

Signé: JOHN ST PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce trente-unième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil neuf cents.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er juin—1er 8 15

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

No 61,661—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

IN RE FRANCISCO PARADELA Y GESTAL ET ALS VS LES ENFANTS MINEURS DE ANTONIO PARADELA Y GESTAL ET ALS.

PAR W. C. H. ROBINSON, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Bâtisse Hennen—Il sera vendu, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci dessous décrite, le 21 JUIN 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 61,661, in re de la vente en partage de Francisco Paradela y Gestal et als vs les enfants mineurs de Antonio Paradela y Gestal et als, daté et signé le 14 mai 1900, ledit ordre à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-après décrites:

1904-1908 ST-PIERRE.

1. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 240, borné par les rues St Pierre, Promenade Carondelet, Nord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 2 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, ledit lot mesurant en mesure américaine 36' 0" 2''' de face à la rue St Pierre, 100' 1" 6''' sur le côté du lot No 1, 100' 4" 7''' sur le côté du lot No 3, 35' 7" de largeur dans le fond.

Les améliorations compoennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué pour $20 par mois

1910-1912 ST-PIERRE.

2. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3 sur un plan de George H. Grandjean; ledit lot mesure 36' 0" 3''' de face à la rue St Pierre, 100' 8" sur le côté du lot No 2, 100' 8" sur le côté du lot No 4 et 35' 11" dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1916-1918 ST-PIERRE.

3. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 19 sur ledit plan de Grandjean; ledit lot mesure 36' 1" 4''' de face à la rue St Pierre, 100' 8" sur le côté du lot No 3, 100' 11" 1''' sur le côté du lot No 5, 36' 1" 4''' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1920-1922 ST-PIERRE.

4. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No cinq (5) sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure d'après ledit plan 34' 5" 4''' de face à la rue St Pierre 100' 11" 1''' sur le côté du lot No 4, 101' 2" 2'' sur le côté du lot No 6 et 34' 5" 4''' de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, deux chambres à coucher, salle à manger et cuisine de chaque côté. Loué à $20 par mois.

1924 ST-PIERRE.

5. Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné par le No 6, sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 9' 4" 3''' de face à la rue St-Pierre, 53' 7" 7''' dans le fond sur une profondeur de 123' 8" 4'' sur une ligne de côté près du lot No 5, et 13' 5" 6'' sur une ligne oblique, adjacente au lot No 7.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, deux chambres et cuisine, grande cour et hangar. Loué à $10 par mois.

615-617 ROMAN.

6. Un certain lot de terre, le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 20 sur ledit plan de Grandjean, ledit lot mesure 32' 7" de face à la rue Roman, 32' 7" de largeur dans le fond sur 109' de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, trois chambres et cuisine, grande cour et hangar de chaque côté. Loué à raison de $20 par mois.

1901-1903 PROMENADE CARONDELET.

7. Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 19 sur ledit plan de Grandjean, dont il est parlé ci dessus, ledit lot forme le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Nord Roman et mesure 38' 4" 2''' de face à la Promenade Carondelet, 8' 3" largeur dans le fond sur une profondeur de 102' 3" 1'' sur la ligne de côté du lot No 18 et 99' 6" 3''' de profondeur et face à la rue Nord Roman.

Les améliorations comprennent un cottage simple et magasin, sujet à un bail expirant le 10 juillet 1900 Loué $15 par mois.

811 MARAIS.

8. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 168, borné par les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 11 avril 1848, mesurant en mesure américaine, le tout plus ou moins comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesure 30' 6" de face à la rue Marais, sur 96' 4" de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 3 mesure 33' 6" de face à la rue Marais sur 96' 4" de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse simple en bois à deux étages: salons doubles, grand corridor, salle à manger et cuisine, grandes cour et écurie, à peu près dix chambres en tout; dégagée par les Nos 2 et 7. Louée à $20 par mois.

1411 PROMENADE CARONDELET.

9. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'ilet No 164, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Marais et Villeré, désigné comme lot No 3 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, daté le 26 mai 1845; ledit lot mesure, en mesure américaine 34' 2" sur la Promenade Carondelet, 34' de face à la rue St Pierre sur 102' 11" 7'' de profondeur sur le côté du lot No 2 et 105' 5" 5'' sur la ligne du lot No 4, toutes les mesures étant plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, occupée par un forgeron. Louée $10 par mois.

1327 PROMENADE CARONDELET.

10. Un certain lot de terré, situé dans le Deuxième District, l'ilet No 151 borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Trémé et Marais, désigné par le No 7 et mesurant 30' 1" 2''' de face à la Promenade Carondelet, 30' de face à la rue St-Pierre, sur 85' 9" 1'' de profondeur sur le côté du lot No 8 et 83' 5" 2''' sur la ligne du lot No 6, le tout en mesure française. Toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, six chambres et magasin. Louée $26 par mois.

600-602-606 MARAIS.

11. Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Trémé, Toulouse et la Promenade Carondelet, désigné par la lettre A sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, ledit lot mesure en mesure américaine 57' 8" 2''' de face à la rue Marais, 65' 8" 1''' de face à la rue Toulouse, 6' 11" de face à la Promenade Carondelet et 62' 9" 5''' dans le fond, séparant ledit lot du lot B sur le ci dessus devis.

Les améliorations compennent une bâtisse en briques à deux étages trois chambres en haut, No 600 est loué à $17 par mois, sujet à un bail expirant le 1er octobre 1900, 602 vacant, 606 loué à $15 par mois.

TOULOUSE.

12. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 152 borné par les rues Marais, Trémé et Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les lettres B et C sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 2 avril 1900, lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:

Lot B est contigu au lot A et est à une distance de la rue Marais de 65' 8" 1''' et mesure 40' 5" de face à la rue Toulouse 40' 4' 6''' à la Promenade Caronde.et sur une profondeur de rue à rue de 62' 9" 5''' sur la ligne du lot A et 65' 11" 4''' sur la ligne du lot C.

Lot C est contigu au lot B et mesure 22' 3" sur la rue Toulouse, 22' 4" à la Promenade Carondelet sur une profondeer de rue à rue de 65' 11" 4''' sur la ligne du lot B et 67' 8" 2''' sur le côté le plus près de la rue Liberté ou Trémé.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, trois chambres en haut, magasin et une chambre en bas, grande dépendance de chaque côté.

319 CLAIBORNE.

13 Un certain lot de terre situé dans le deuxième district, dans l'ilet No 214, borné par l'avenue Nord Claiborne, les rues Nord Derbigny, Bienville et Conti, désigné par le No 6 sur un devis d'arpentage fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

le 2 avril 1900, ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, 25' 0" 6''' de face à l'avenue Claiborne sur 127, 10" 6''' de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot No 6 étant distant du coin de l'avenue Nord Claiborne et Bienville de 135' 3" 6'''.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, cinq chambres et grande cour. Louée $15 par mois.

ROBERTSON ET TOULOUSE.

14. Neuf certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet No 192, borné par les rues Robertson, Toulouse, St Louis et Nord Claiborne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur un devis fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril, 1900, d'après lequel devis lesdits lots mesurent, en mesure américaine, comme il suit à savoir:

Lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun 29' 4" 2''' de face à la rue Toulouse sur 115' 3" 4''' de profondeur entre lignes parallèles; lot No 13 commençant à une distance de 40 pieds du coin de la rue Toulouse et de la rue Nord Claiborne.

Lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" et 1''' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4''' de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 16 forme le coin des rues Toulouse et Robertson. Lots Nos 20 et 21 sont contigus et mesurent chacun 32' 0" 2''' de face à la rue Robertson sur 128' 0" 4''' de profondeur entre lignes parallèles.

15 Cinq certains lots de terre situés dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St. Pierre, Nord Roman, Nord Prieur, désignés par les Nos 14, 15, 16, 17 et 18 sur le plan de Grandjean dont il est parlé ci dessus et d'après lequel plan les dits lots mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No 14 commence à une distance de 99' 4" 4''' du coin de la rue Nord Prieur et de la Promenade Carondelet et mesure 29' 9" 5''' de face à la Promenade Carondelet sur une première profondeur de 123' 5" 4'' parallèle à la rue Prieur et contigu aux lots Nos 13 et 9, se retrécissant le long de la ligne du fond du lot No 6, 18' 6" 1''' à angle droit à la rue Prieur, ayant de là une profondeur de 22' 6" 2'' le long de la ligne de côté du lot No 6, de là 11' 5" 2''' sur la ligne du fond du lot No 5 et 144' 1" 2''' sur la ligne le séparant du lot No 15.

Lot No 15 mesure 29' 9" 4''' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3''' dans le fond, 141' 1" 4''' sur la ligne du côté du lot No 14, et 142' 11" 6''' sur le côté du lot No 16.

Lot No 16 est contigu au lot No 15 et mesure 29' 9" 5''' de face à la Promenade Carondelet, 29' 8" 3''' dans le fond, 141' 11" 4''' sur le côté du lot No 15, et 139' 10" 3'' sur le côté du lot No 17.

Lot No 17 est contigu au lot No 16 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4''' de largeur dans le fond, 107' 5" 3''' sur le côté du lot No 16, et 104' 9" 2''' sur le côté du lot No 18.

Lot No 18 est contigu au lot No 17 et mesure 35' 6" de face à la Promenade Carondelet, 35' 4" 4''' de largeur dans le fond, 104' 9" 2''' sur le côté du lot No 17, et 102' 3" 1''' sur le côté du lot No 19.

SIX LOTS SUR LA RUE STE ANNE, ENTRE L'AVENUE HAGAN ET LA RUE MOSS.

16. Six certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 32, 33, 34, 35, 36 et 37 sur un plan fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900 et mesuré en mesure américaine comme suit, à savoir:

Lot No 32 mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond sur 166' 11" 7'' sur le côté vers l'avenue Hagan par 167' 6" 2''' sur le côté du lot No 33.

Lot No 33 est contigu au lot No 32 et mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne, 167' 0" 2'' de profondeur sur le côté vers le lot No 32, et 167' 0" 6''' sur le côté du lot No 34 et 30' de largeur dans le fond

Lot No 34 est contigu au lot No 33 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 0" 6''' de prondeur sur le côté du lot No 33 et 167' 1" 4''' sur le côté du lot No 35.

Lot No 35 est contigu au lot No 34 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond 167' 1" 1'' sur le côté du lot No 34, et 167' 1" 4'' sur le côté du lot No 36.

Lot No 36 mesure 30' de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond par 167' 1" 4'' de profondeur du côté du lot No 35, et 107' 2" de prosondeur sur le côté du lot No 37.

Lot No 37 est contigu au lot No 36 et mesure 30' de face à la rue Ste Anne, la même largeur dans le fond, 167' 2" sur le côté du lot No 36 et 167' 2" 2''' sur l'autre côté le plus près de la rue Moss.

17. Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District dans l'ilet No 462 borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Moss et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14, sur un plan fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 3 avril 1900, lesdits lots mesurent d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Lot No 13 mesure 30' de face à la rue Dumaine sur 167' 2" sur le côté du lot No 12, 167' 1" 4'' sur le côté du lot No 14, et 30' de large dans le fond.

Lot No 14 est contigu au lot No 13 et mesure 30' de face à la rue Dumaine, 167' 1" 4'' sur le côté du lot No 13 et 167' 1" 1'' sur le côté du lot No 15 et 30' de largeur dans le fond.

COIN DES RUES NOUVELLE-ORLEAS ET MAGISTRAT.

18. Six (6) certains lots de terre, situés dans le Troisième District, dans l'ilet No 1334 borné par les rues Nouvelle Orléans Nouveau St-Bernard, Verte et Magistrat, désignés par les Nos 1, 4, 5 6, 7 et 8, mesurant comme suit, à savoir:

Lot No 1 forme le coin des rues Nouvelle-Orléans et Magistrat et mesure 30' de face à la rue Nouvelle-Orléans par 100' sur la rue Magistrat.

Lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 100' de profondeur.

Lot No 6 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans sur une profondeur de 111' 9" 1'' sur la ligne de côté près du lot No 5, et 97' 0" 4''' sur la ligne du lot No 7 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 7 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 97' 0" 4'' sur le côté du lot No 6 et 32' 3" 7''' sur le côté du lot No 8 et 33' 5" dans le fond.

Lot No 8 mesure 30' sur la rue Nouvelle Orléans par 82' 3" 7''' sur le côté du lot No 7 et 67' 7" 2'' sur l'autre ligne de côté et 33' 5" dans le fond

RUE DUBLIN (CARROLLTON)

19. Un certain ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, désigné par le No 165, borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Fifth, mesurant 3 01' sur chacune des rues Dublin et Madison sur 3 6' sur chacunes des rues Plum et Fifth.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, en billets datés du jour du passage des actes de vente, et portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale; les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant des billes et transférer les polices aux vendeurs Actes de vente devant contenir toutes les clauses de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocate et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et toutes les taxes de 1900 les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis et devant être déposés entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et si les acquéreurs ne se conformaient pas à l'adjudication à quinze (15) jours de date, ils seront reconnus en défaut sans plus de formalité, Les acquéreurs auront droit aux loyers seulement à partir de la date du passage des actes de vente

Actes de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Contenu d'une Grocerie. Aussi un Coffre-fort en fer, etc.

Mme Margaret Hess, femme de Chas. Wachmann vs Joseph Peppere.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 371 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paternо, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI 16 juin 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir: Le contenu d'une grocerie, consistant en groceries, comptoirs, coffre-fort en fer, balaces, e c.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité.

C. G Collins avocat pour la plaignante.

7 juin—7 14 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Cennue comme No 321 rue Eleanor, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Robert Ewing vs John Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No huit de Hurstville, borné par les rues Eleanor, Tchoupitoulas, Annonciation, anciennement Preston, et l'avenue Nashville, et désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan dressé par A. Toledano, daté le 6 mars 1885 Lesdits lots mesurant chacun vingt huit (28) pieds sept (7) pouces de face à la rue Eleanor sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après devis annexé à la vente faite A. H. Browne, passé pardevant E Commagère un notaire en cette ville, daté le 28 mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Caroline Louise Hodding versus Mme Minnie Jane Tyrée, femme de Charles R. Ward, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,242.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Trémé, St Claude et St-Pierre et la Promenade Carondelet, mesurant, en mesure américaine, cinquante-sept pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue St-Claude, cent cinq pieds six pouces de face à la rue St Pierre, de laquelle il forme l'encoignure. Cent un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la Promenade Carondelet de laquelle elle forme également l'encoignure et soixante cinq pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Trémé, d'après un plan par H Pilié, député voyer de ville le 22 avril, une copie certifiée duquel est annexée pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 7me jour de mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

18mai—18 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grand ilet de terre valeur

Borné par les rues Canal Cleveland (anciennement Gasquet) Cortes et Scott.

Avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme Nos 3800, 3802, 3808 rue du Canal et 133 rue Cortez, etc.

Mme Lydia B. Taft vs Pierre Donnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Gasquet), Cortez et Scott, et mesurant trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et et deux lignes de face sur chacune des rues Canal et Cleveland et trois cent dix-neuf pieds, six pouces et six lignes sur chacun des rues Cortez et Scott.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

18mai | 18 19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Sur la rue Dryades entre les rues St André et Félicité. Rue se trouvant sur l'arrière étant Remparts.

Succession de Theresa Van Halen ou Van Haelen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 702—En vertu d'un ordre de vente daté la 3 janvier 1900 adressé à Frank Marquez ancien shérif civil de la Paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville borné par les rues Dryades, Remparts St-André et Félicité, ledit lot est désigné par le No 17 et mesurant vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades vingt sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre vingt dix neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 16 et quatre vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 18 toute mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet et adjacent à la propriété premièrement ci-dessus décrite formant la partie du fond du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No 17, onze pieds et un pouce sur la ligne de côté opposé sur vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles le tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mai—12 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme No 325 rue Girod, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas.

William N. Grunewald vs Ignace Biri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 62,208—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette, et mesurant dix-neuf (19) pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

1er juin—1 8 15 22 29—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,